Union Européenne
Fonds Social Européen

Formations organisées et financées par la Région Normandie et le FSE
MAJ 09/01/2023

METIERS DU GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE

Lieu : DIEPPE
Effectif : 18
Dates prévisionnelles
04/09/2023-29/10/2024
Nombre d'heures :
846 h en centre
490 h en entreprise
Durée hebdomadaire :
En centre : 35h
En entreprise : 35h

Rémunération : Oui (Région ou Pôle Emploi) ; Financement individualisé possible

Objectifs :
- Validation CAP ou mention complémentaire (plaquiste) et donc acquisition des compétences et connaissances inhérentes
- Acquisition de compétences et de connaissances complémentaires au métier choisi (chantiers pédagogiques)
- Acquisition de compétences numériques liées au métier (BIM et autres)
- Sensibilisation aux économies d'énergie dans le domaine du bâtiment et connaissance des réglementations thermiques.
- Passage habilitations (sécurité, échafaudage, SST etc.)
- Insertion directe à l'emploi
- Création d'entreprise

Méthodes pédagogiques
Contrat de formation professionnelle
Alternance périodes FORJECNOR 2000, périodes CFA-BTP Dieppe,
Périodes entreprise
Cours collectifs théoriques et pratiques en atelier
Participation active à des chantiers pédagogiques
Travaux pratiques collectifs et individualisés
Mise en situation réelle sur chantiers pédagogiques
Visites de chantiers et d'entreprises
Techniques de recherche d'emploi

Résultats attendus :
- Valider un CAP du bâtiment dans les métiers de carreleur, charpentier, couvreur, installateur thermique et sanitaire, peintre, plaquiste, maçon et menuisier.
- Valider uniquement le ou les blocs de compétences nécessaires à leur insertion professionnelle,
- Valider des blocs complémentaires
- Se spécialiser dans un domaine de compétences ou un secteur d'activité.

Pré requis :
- Projet professionnel déterminé et cohérent
- Mobilité confirmée
- Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi, sortis de formation initiale depuis plus de 9 mois sauf jeunes sans qualification de niveau 3 suivis dans le cadre de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs
- N'ayant pas de qualification professionnelle ou ayant une qualification ne leur permettant pas l'accès à un emploi durable, ou souhaitant une évolution professionnelle.

Les personnes TH, en reconversion professionnelle, auront dû valider leur orientation par un travail sur leur projet ou effectué une PMSMP et vérifier l'adéquation entre le métier souhaité et le handicap.

Modalités et délais d'accès :

Suites de parcours :
Mention complémentaire plaquiste, Brevet professionnel Couvreur, CAP Installateur Thermique/sanitaire, couvreur-zingueur, menuisier agenceur
Validation par bloc de compétences : OUI
En accord avec le certificateur, 4 sessions sont organisées pour permettre à des stagiaires de se présenter à la certification d'un bloc.

Union Européenne
Fonds Social Européen

Formations organisées et financées par la Région Normandie et le FSE
MAJ 09/01/2023

Débouchés :

Installateur en sanitaire, Monteur en installations sanitaires, plombier, Installateur thermique, chauffagiste, monteur en équipement thermique, peintre, menuisier, menuisier fabricant, maçon, plaquiste, charpentier bois, charpentier, carreleur-mosaïste, salarié ou chef d'entreprise.

Programme de la formation

- Accueil et intégration dans l'action
- Prise en main des outils FOAD
- Evaluation, suivi et accompagnement individuels
- Formation professionnelle liée au métier choisi et à la validation visée (référentiels CAP et mention complémentaire)
- Contenus pratiques en chantiers et atelier, savoirs associés
- Développement durable
- Initiation Informatique et compétences numériques
- Enseignement général appliqué et lié au référentiel (français et histoire - géographie, maths et sciences)
- Habilitations diverses (sécurité, échafaudage, travail en hauteur, SST)
- Prévention - Santé – Environnement
- Dessin technique y compris BIM
- Aide à la recherche d'emploi

Modalités d'évaluation

Evaluations tout au long du parcours : Évaluations formatives et sommatives de manière régulière.
Modalités d'évaluation pour la certification :
Epreuve n°1 : Lecture de plans + Epreuve générale (Prévention Sécurité Environnement)
Epreuve n°2 : Epreuve pratique + Epreuves générales (mathématiques, français, histoire-géographie)
Epreuve n°3 : Epreuve pratique (spécialité)

Tarif

Formation financée par la Région Normandie.
Coût pour un autre financement : 12 €/h

Informations :

Pour les Personnes en Situation de Handicap, nos sites sont accessibles sous condition d'adéquation de nos modalités d'accueil et de notre matériel et sous réserve de validation par le Référent Handicap de notre structure.

Formation inscrite au RNCP et éligible au CPF

CAP / Codes	RNCP	CPF	Equivalence / Passerelles
Peintre-applicateur de revêtements	35196	11598	Non
Monteur en installations sanitaires	30952	11439	Non
Monteur en installations thermiques	30951	13292	Non
Menuisier Fabricant	36112	335047	Non
Couvreur	35889	239354	Non
Maçon	35715	332848	Non
Mention complémentaire plaquiste	740	10270	Non
Charpentier bois	35113	8210	Non
Carreleur mosaïste	35380	239342	Non

Taux de satisfaction 100 % (2022)
Taux de certification de 86.7% en 2022
60% d'insertion à l'emploi à 6 mois en 2022

Réunions d'information site de Dieppe

- **14/04/2023 à 9h00**
- **12/05/2023 à 9h00**
- **02/06/2023 à 9h00**
- **23/06/2023 à 9h00**
- **07/07/2023 à 9h00**

Lieu

FORJECNOR 2000, 4 route de l'Escarpe, 76200 DIEPPE

Contact :

Isabelle LECONTE
☎ 02.32.14.40.40
i.leconte@forjecnor2000.com
infos@forjecnor2000.com